

# Recensement de la population

Du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024

Comme tous les ans, Villeparisis recense sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. De ce recensement dépend une partie des dotations de la Ville. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé.



Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France d'avoir des statistiques officielles sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... A partir du 18 janvier prochain, les Villeparisiens concernés recevront une lettre, puis un agent recenseur leur fournira une notice d'information pour se faire recenser en ligne, pour plus de simplicité, moins de démarches, et plus d'écologie et d'économie. Ceux qui ne peuvent pas répondre en ligne pourront demander des questionnaires papiers.

Les agents recenseurs feront préalablement une tournée de reconnaissance pour avertir de leur passage lors du recensement (du 18 janvier au 17 février).

## **Vous pouvez vous faire recenser :**

- Par internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.
- Par questionnaire papier, votre agent recenseur viendra le récupérer sous quelques jours.

## **Les agents recenseurs**

<http://www.youtube.com/watch/IHqTuWdpG0k>  
Infos pratiques

Vos réponses sont **strictement confidentielles**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux [lois qui protègent votre vie privée](#). **Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle.

**Le recensement est gratuit**, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service de l'Etat Civil au 01 64 67 52 23.

Liens utiles

[Recensement 2023](#)